



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *Bassée-Montois*

TOURISME

Patrimoine hydraulique

Découvrez le patrimoine hydraulique du Bassée-Montois.

Les lavoirs



Lavoir de Saint-Sauveur-les-Bray, construit en 1856



Lavoir de Bazoches-les-Bray, construit en 1858

Longtemps la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri.

A la fin du XVIIIème siècle un besoin d'hygiène croissant se fait sentir en réaction à la pollution industrielle et aux diverses épidémies.

Dès lors, on observe les premières constructions de lavoirs. La tendance sera accentuée sous Napoléon avec la loi de 1851 qui vote un crédit spécial pour subventionner à hauteur de 30 % la construction des lavoirs. Le lavoir était un lieu éminem

ment social dans chaque village : c'était l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine ou plus et où l'on échangeait toutes les dernières nouvelles.

L'utilisation des lavoirs a été progressivement abandonnée au XXe siècle pour laisser la place à la machine à laver à partir de 1950.

Que se soit par la taille ou par les matériaux, chaque lavoir diffère d'un village à l'autre.

Aujourd'hui, on peut encore en croiser certains au gré de nos balades en Bassée Montois à Bazoches-les-Bray, à Mons-en-Montois ou encore à Saint-Sauveur-les-Bray.

Le barrage de Jaulnes



Barrage de Jaulnes



Barrage de Jaulnes

Le barrage de Jaulnes est un site d'intérêt écologique national dont la reconstruction sur la Seine permet d'accueillir des bateaux de gros gabarit (1000 tonnes) et de sécuriser les conditions de travail.

Afin de préserver le cadre naturel du site, les architectes ont choisi de limiter les hauteurs et de laisser dominer les arbres des rives. La passerelle du barrage de Jaulnes mesure 150 mètres de long. Elle a donc été divisée en trois éléments afin de réduire son impact visuel. Les enclos des moteurs s'apparentent quant à eux à des cabanons de pêcheurs, juchés sur des échasses métalliques. Les axes perpendiculaires du barrage et de l'écluse structurent le site. La présence récurrente du bois et de la pierre assure la cohérence d'aspect. Pour marquer le franchissement du barrage de Jaulnes, le traitement des deux rives est différencié tout en permettant le libre écoulement des crues saisonnières. Les plantations et l'éclairage nocturne sont également pensés pour préserver le milieu naturel. Le local de commande fait front au garage à aiguilles, sur l'axe de l'ancien barrage démolé. L'aménagement est complété par une passe à poissons et canoës, ainsi que par une frayère à brochets, conçues par un bureau d'études spécialisé.

Représentatif de la nouvelle génération d'aménagements respectueux de l'environnement et des paysages, Jaulnes illustre parfaitement le concept de "barrage durable".